



Comment défendre les agents quand l'administration ne cherche qu'à leur retirer des droits ?

Monsieur le Président,

Décidément l'année 2020 n'aura rien épargné à la communauté douanière : crise du Covid gérée à retardement, vol des jours de congés pour les agents placés en ASA du fait de cette crise, prime covid distribuée arbitrairement et sans fondement, perte de la plus grande partie de nos missions fiscales, nouvelles règles de gestion privant les agents du droit d'être représentés, non, vraiment rien ne nous aura été épargné. Malgré tout, et malgré le dévouement sans faille des agents, l'administration n'aura pas pu s'empêcher de mettre un dernier coup de poignard dans le dos des douaniers, en biaisant totalement le concours de CP.

Malgré nos demandes répétées et justifiées, la direction générale aura refusé d'organiser les oraux en visio. Il est vrai que demander à notre époque, l'installation de webcam est certainement trop visionnaire... nous ne sommes qu'en 2020.

Ainsi ce concours déjà largement dénaturé par son déroulement, connaîtra une issue peu favorable pour nos collègues. 97 postes offerts, seulement 93 élus. Peut-être est ce dû au taux de promotion mirobolant que nous connaissons en douane ?

La tentative de justification est on ne plus honteuse : un niveau trop faible ??!!! Mais quel mépris pour les agents. Parce que nous savons que juste après le 93ème candidat reçu les collègues ont 12 de moyenne. Et avec un 12 on peut être classé 94ème, mais aussi 97ème ! Comment s'est opéré le choix souverain du jury ? Par classement alphabétique ? En fonction du nom de jeune fille de la mère des candidats ? Peut-être le nom de leur premier animal de compagnie ?

C'est scandaleux, c'est une honte, c'est une insulte au travail fourni par les collègues !

Mais nous pourrions nous consoler par la promotion de nos collègues de la LA de C en B figurant sur la liste complémentaire et pour lesquels, vous nous aviez dit que vous aviez « bon espoir » de les voir promus. Et bien là encore c'était méconnaître la valeur de la parole de l'administration. Naïfs que nous sommes, nous, tous les représentants du personnel, vous avons cru. Mais que vaut la parole de l'administration au sein de cette instance ? Quel crédit accorder à l'oreille que vous semblez prêter à nos propos ?

Nous sommes en colère Monsieur le Président, et nous portons ici la colère de toute la communauté douanière ! Et soyez assuré qu'elle ne restera pas sourde ! La trêve des confiseurs ne concernera pas la douane cette année...

On aurait aimé souhaiter la bienvenue à nos collègues qui vont être titularisés aujourd'hui. Bienvenue dans une administration humaine et bienveillante. On ne pourra que leur souhaiter bon courage. Et il en faudra encore du courage pour les collègues qui n'ont pas encore rempli toutes les obligations pour se voir titulariser. Spécialement nos collègues recrutés RQTH.

Pour ces derniers, il est impératif que l'administration se remette en question. Vous ne pouvez recruter ces agents qu'avec le seul objectif d'avoir coché la case « personnel handicapé », sans leur garantir des conditions d'accueil permettant de mettre toutes les chances de leur côté. C'est indigne d'une administration d'État et des valeurs que nous devons porter.

Les représentants élus du SNAD CGT